

Séance plénière

➤ **JEUDI 28 JUIN 2012 APRÈS-MIDI (095)**

PROPOSITION DE LOI

1. Projet de loi relatif à la création et à l'organisation d'un intégrateur de services fédéral n° 2223/1-3

La proposition de loi n° 2223 est adoptée par à l'unanimité des 128 voix

2. Projet de loi modifiant la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile et la loi du 31 décembre 1963 sur la protection civile n° 2216/1-7
 - Proposition de loi modifiant la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile en ce qui concerne la répétibilité des frais liés à la lutte contre les incendies n° 2125/1-2

Le projet de loi n° 2216 est adoptée par à l'unanimité des 129 voix

3. Projet de loi relatif à la semaine de quatre jours et au travail à mi-temps à partir de 50 ou 55 ans dans le secteur public n° 2232/1-3

Le présent projet de loi a pour objectif de réorganiser le travail à temps partiel dans le secteur public dans l'esprit de l'accord de gouvernement, et plus précisément de réformer les régimes de la semaine volontaire de quatre jours et du départ anticipé à mi-temps. L'accent est mis sur la viabilité financière et sur une plus grande concordance avec les régimes similaires dans le secteur privé.

Le projet de loi n° 2232 est adoptée par 78 voix contre 39 et 12 abstentions

4. Proposition de loi modifiant l'article 6.3 de l'arrêté royal du 1er décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière et l'usage de la voie publique afin d'introduire une dérogation au principe général de primauté des signaux lumineux de circulation en ce qui concerne les signaux routiers relatifs à la priorité pour les cyclistes n° 2063/1-3

La proposition de loi n° 2063 est adoptée par 115 voix contre 13

5. Proposition de résolution relative au rétablissement de l'obligation de suivre des cours théoriques de conduite auprès d'une école de conduite agréée pour les personnes qui ont échoué à deux reprises à l'examen de conduite théorique n° 1378/1-2

La proposition de résolution n° 1378 est adoptée par 116 voix contre 13

6. Projet de loi modifiant la loi du 20 janvier 1999 visant la protection du milieu marin dans les espaces marins sous la juridiction de la Belgique, en ce qui concerne l'organisation de l'aménagement des espaces marins n° 2295/1-2

La proposition de loi n° 2295 est adoptée par 81 voix contre 48 abstentions